



Département de la Gironde
Canton de Créon

COMMUNE DE POMPIGNAC

Envoyé en préfecture le 06/07/2026

Reçu en préfecture le 06/07/2026

Publié le

ID : 033-263307100-20260526-D15_28_04_2026-DE



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 26 mai 2026

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 11

En exercice : 11

DATE DE LA CONVOCATION : 19 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le 28 avril à dix-huit heures, le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale de la Commune de POMPIGNAC, convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Madame Céline Deligny-Estovert, Présidente.

PRESENTS : 8

Céline DELIGNY-ESTOVERT- Françoise JUGE – Laurette CARRASCO – Cathy DUBOURG – Michel HERCENT - Cathy DURUT - Beatrice LANNOY- Marion LORA

ABSENTES AYANT DONNE POUVOIR : 1 Marc ANGLA

ABSENTS EXCUSES : 2 Marie KERGREIS - Michel COUSSEAU

SECRETAIRE DE SEANCE : Françoise JUGE

Objet de la délibération

Approbation du procès-verbal de la séance du 28 avril 2026
n° 15/ 28-04-2026

Madame la Présidente rappelle que l'assemblée est appelée à approuver le procès-verbal de la précédente séance du conseil d'administration.

En conséquence, il est proposé au conseil d'administration d'approuver le procès-verbal de la séance du 28 avril 2026.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-15 ;

Considérant que le projet de procès-verbal de la séance du 16 mars 2026 a préalablement été communiqué à l'ensemble des membres du conseil d'administration.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 28 avril 2026 tel qu'annexé.

Est certifié le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la collectivité. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

La Présidente,

A blue circular stamp of the CCAS de Pompiès is visible. The stamp contains the text 'CCAS DE POMPIÈS' at the top, 'Département de la Haute-Garonne' at the bottom, and '31120' in the center. A blue ink signature is written over the stamp.

Céline Deligny-Estovet

publication / affichage du